



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Question au Gouvernement n° 105

Texte de la question

MESURES RELATIVES À LA FONCTION PUBLIQUE

Mme la présidente . La parole est à Mme Karine Lebon.

Mme Karine Lebon . Monsieur le ministre de la fonction publique, en ce moment même, à deux pas de notre hémicycle, des centaines de défenseurs du service public sont venus porter la colère de tout un pays, stupéfait par vos annonces désastreuses. *(Applaudissements sur les bancs des groupes GDR, LFI-NFP, SOC et EcoS.)*

M. Nicolas Forissier . Toujours les mêmes !

Mme Karine Lebon . Comment faire pour que l'État réalise des économies ? Certainement pas supprimer des services essentiels. Comment faire pour que le système de protection sociale réalise des économies ? Certainement pas imposer trois jours non rémunérés aux fonctionnaires malades et réduire leurs indemnités. *(Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes GDR, LFI-NFP, SOC et EcoS.)*

Vous êtes le ministre de la dysfonction publique.

M. Pierre Cordier . Elle a mis trois jours pour trouver sa formule !

Mme Karine Lebon . Cette stigmatisation à l'encontre des serviteurs de la nation met en danger une société tout entière. La présence sur son lieu de travail d'un agent malade est un facteur d'épidémie, d'autant plus lorsqu'il est question d'accueillir du public. *(Applaudissements sur quelques bancs des groupes GDR, LFI-NFP, SOC et EcoS.)*

M. Alexis Corbière . Exactement !

Mme Karine Lebon . Les fonctionnaires hospitaliers, toujours en première ligne, pourront en témoigner. Vous qui adulez le privé devriez savoir que les deux tiers des salariés de ce secteur sont protégés contre la perte de revenu.

M. Guillaume Kasbarian, ministre de la fonction publique, de la simplification et de la transformation de l'action publique. C'est faux !

Mme Karine Lebon . C'est un rapport de l'Igas, l'Inspection générale des affaires sociales, qui nous l'indique. Or nulle trace dans votre projet d'une quelconque mesure compensatoire pour les fonctionnaires en arrêt maladie.

Mme Émilie Bonnivard . À gauche, c'est devenu le seul sujet d'actualité !

Mme Karine Lebon . Ils étaient déjà mal payés et mal considérés, vous choisissez maintenant de les insulter.

(Applaudissements sur les bancs des groupes GDR, LFI-NFP, SOC et EcoS.)

Aider les gens à bien exercer leur métier est moins vendeur que de les pointer du doigt. Dès lors, plutôt que de vous attaquer aux causes qui engendrent les absences, vous faites le choix de fragiliser toujours plus l'état de santé des agents publics et de ceux qui sont à leur contact. *(Applaudissements sur les bancs des groupes GDR, LFI-NFP, SOC et EcoS.)*

Nous voulons vivre dans un pays où les personnes n'ont pas peur de se soigner, et sont mêmes encouragées à le faire. *(Applaudissements sur les bancs des groupes GDR, LFI-NFP, SOC et EcoS. – Exclamations sur les bancs du groupe DR.)*

M. Ian Boucard . Il faut revenir sur terre !

Mme Karine Lebon . Mais plus vos amis d'extrême droite vous applaudissent, plus votre gouvernement tombe dans la surenchère la plus crasse.

M. Philippe Gosselin . Un peu de mesure, tout de même !

Mme Karine Lebon . Après votre loi immonde visant à mettre à la rue les personnes les plus précaires, vous vous parez une nouvelle fois de votre plus beau costume de démolisseur public avec à la fin, une fois de plus, les Français comme seules victimes.

M. Nicolas Forissier . Quel sens de la nuance !

Mme Karine Lebon . Quelle est la prochaine étape ? Les agents publics sont votre cible – dont acte. Merci de bien vouloir nous indiquer à quelle échéance vous prévoyez l'euthanasie de ces... *(Mme la présidente coupe le micro de l'oratrice, dont le temps de parole est écoulé. – Applaudissements sur les bancs des groupes GDR, LFI-NFP, SOC et EcoS. – Quelques députés du groupe EcoS se lèvent.)*

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre de la fonction publique, de la simplification et de la transformation de l'action publique.

M. Guillaume Kasbarian, ministre de la fonction publique, de la simplification et de la transformation de l'action publique . En tant que ministre de la fonction publique, je défends le service public, la fonction publique et ses agents. *(Exclamations vives et prolongées sur les bancs des groupes LFI-NFP, SOC, EcoS et GDR.)* Cessez d'insinuer l'inverse. Ce n'est pas parce que l'on essaie de traiter les questions, d'améliorer les conditions de travail des uns et des autres et de résoudre un problème qui existe, ne vous en déplaît – celui des absences et de l'absentéisme – que l'on a un problème avec la fonction publique. Faisons un peu preuve de rationalité, madame la députée, et gardons notre calme sur ce sujet.

M. André Chassaigne . Pour qui vous prenez-vous ? Vous êtes un petit dictateur !

M. Guillaume Kasbarian, ministre . Vous avez mentionné à votre tour la prise en charge des deux tiers des salariés du privé. Or c'est une *fake news*. Je vous invite à étudier avec moi les 650 conventions collectives et chacun des accords d'entreprise et vous verrez bien que ce n'est pas le cas. Remettons les choses à plat : non, tout n'est pas pris en charge dans le secteur privé, à commencer par les trois jours de carence – et lorsqu'il existe une prise en charge, elle s'élève à 90 % au maximum.

Vous avez évoqué la question des maladies. Nous sommes évidemment sensibles à ce sujet – je tenais à vous rassurer sur ce point. D'ailleurs, je tiens à vous signaler que sont exclus de la réforme que nous proposons les affections de longue durée, les accidents de service, les invalidités, les maladies graves, les affections liées à la grossesse ou de type Parkinson, les infections cardiaques, les AVC ou encore les tuberculoses, puisque vous avez parlé du risque de contamination.

En réalité, les règles applicables aux agents confrontés à ces situations ne changeront en aucune manière.

Vous voyez bien que nous faisons la part des choses et prenons des décisions mesurées qui visent, autant que possible, à rapprocher les règles qui concernent les agents de la fonction publique de celles qui s'appliquent quotidiennement à des millions de salariés. *(Exclamations continues sur les bancs des groupes LFI-NFP et GDR.)*

Ces décisions n'ont donc rien de scandaleux. Elles sont guidées par un souci d'égalité et par la volonté de traiter une problématique dont vous semblez manifestement nier la réalité. *(Applaudissements sur les bancs des groupes EPR, DR et Dem.)*

Données clés

Auteur : [Mme Karine Lebon](#)

Circonscription : Réunion (2^e circonscription) - Gauche Démocrate et Républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 105

Rubrique :

Ministère interrogé : Fonction publique, simplification et transformation de l'action publique

Ministère attributaire : Fonction publique, simplification et transformation de l'action publique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 octobre 2024

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 30 octobre 2024